

mercredi 10 juillet 1957 à 0900, comme prévu d'inobservation de prescriptions de service, d'ivresse et d'abus et dilapidation de matériel.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

Lausanne, le 22 juin 1957.

Tribunal militaire de division 1:

11668

Le grand juge,

Lieutenant-colonel E. BARDE

Exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle

L'association suisse de l'industrie de la fourrure, se fondant sur les dispositions de l'article 43 de la loi fédérale du 26 juin 1930 sur la formation professionnelle, propose la revision du règlement de maîtrise pour la profession de fourreur du 8 avril 1949; elle a soumis à cet effet un projet de règlement modifié. Les intéressés peuvent se procurer le projet en question auprès de l'office soussigné, auquel toutes réclamations doivent être adressées. Délai d'opposition jusqu'au 27 juillet 1957.

Berne, le 20 juin 1957.

**Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers
et du travail**

11668

Section de la formation professionnelle

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Liste des voies de raccordement privées

L'office fédéral des transports a publié une liste des voies de raccordement privées situées en Suisse et reliées aux chemins de fer privés suisses, à fin 1955. Cette liste peut être obtenue pour le prix de 3 francs auprès dudit office.

11294

Office fédéral des transports

RECUEIL SYSTÉMATIQUE DES LOIS ET ORDONNANCES

1848 — 1947

- 1^{er} volume*: I. Les règles fondamentales de la Confédération. — II. Le droit de cité et l'établissement. — III. L'organisation de la Confédération. — 830 pages, 18 fr. 20.
- 2^e volume*: IV. Droit civil. — 962 pages, 19 fr. 25.
- 3^e volume*: V. Poursuite pour dettes et faillite. — VI. Droit pénal et procédure pénale. — VII. L'organisation judiciaire fédérale et la procédure civile. 641 pages, 14 francs.
- 4^e volume*: VIII. Eglise, école, arts et sciences. — IX. Hygiène publique. — X. Travaux publics. Forces hydrauliques et installations électriques. Expropriation. 1225 pages, 22 fr. 90.
- 5^e volume*: XI. Militaire. — 861 pages, 17 fr. 70.
- 6^e volume*: XII. Finances et douanes. Monopole de l'alcool. — 976 pages, 19 fr. 75.
- 7^e volume*: XIII. Transports et communications. — 991 pages, 21 francs.
- 8^e volume*: XIV. Législation du travail. — XV. Assurances sociales, lutte contre le chômage et assistance. — 752 pages, 17 fr. 50.
- 9^e volume*: XVI. Agriculture, forêts, chasse et pêche. — 599 pages, 15 fr. 70.
- 10^e volume*: XVII. Commerce, industrie, arts et métiers. — XVIII. Surveillance du commerce extérieur. Service des paiements avec l'étranger. — XIX. Approvisionnement du pays et mesures concernant le coût de la vie. — 937 pages, 22 francs.
- 11^e volume*: I. Territoire et frontières. — II. Règlement des conflits internationaux. — III. Etat de guerre et neutralité. — IV. Organisations internationales en Suisse. — V. Nationalité. Traités d'amitié et d'établissement. Réfugiés. — VI. Droit privé. — 1001 pages, 24 francs.
- 12^e volume*: VII. Droit pénal et entraide judiciaire en matière pénale. — VIII. Procédure civile. Entraide judiciaire. Exécution. — IX. Eglise. Ecole. Coopération intellectuelle. — X. Hygiène publique. — XI. Travaux publics. Régularisation des eaux et forces hydrauliques. — XII. Double imposition. — XIII. Douane. — 770 pages, 19 fr. 50.
- 13^e volume*: XIV. Transports et communications. — 750 pages, 18 francs.
- 14^e volume*: XV. Législation du travail. — XVI. Assurances sociales et assistance. — XVII. Agriculture. Forêts. Chasse et pêche. — XVIII. Relations économiques. Commerce, industrie, arts et métiers. — 665 pages, 17 francs.
- 15^e volume*: Tables. — 1143 pages, 28 francs.

Plus le port et l'emballage (80 centimes par volume). Chaque volume est relié plein toile.

Un rabais de 20 pour cent sera accordé si la commande s'étend à la collection complète.

Les commandes peuvent être adressées à la *centrale fédérale des imprimés et du matériel*, palais fédéral, aile est, Berne 3.

Le bureau soussigné a publié une édition du

CODE PÉNAL SUISSE

avec les modifications intervenues jusqu'au 1^{er} février 1951.

Le prix en est de 2 francs, plus le port et les frais de remboursement (frais pour 1 exemplaire: 25 centimes).

Compte de chèques: III 520

8701

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale

PLACES VACANTES

La liste des places vacantes mentionnées ci-dessous est publiée chaque semaine sous forme de tirage à part. — Prix pour la Suisse: 7 francs par an; 4 francs pour 6 mois. Etranger: 9 francs par an; 5 fr. 50 pour 6 mois. On peut s'abonner auprès de l'imprimerie des hoirs C.-J. Wyss, société anonyme, à Berne. Des exemplaires sont en vente au bureau des imprimés de la chancellerie fédérale.

Sont valables les prescriptions suivantes, à moins de remarques particulières: les offres de services, manuscrites et accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées directement, dans le délai d'inscription, au service intéressé. Les candidats qui ne sont pas encore au service de la Confédération sont priés de joindre à leurs offres un certificat de bonnes mœurs. Les traitements indiqués ci-dessous correspondent aux traitements prévus par l'arrêté fédéral du 21 mars 1956 auxquels s'ajoutent les allocations de renchérissement s'élevant actuellement à 9 pour cent, les allocations familiales et l'indemnité de résidence de 75 à 800 francs par an, compte tenu de l'état civil et du domicile de l'agent.

Assistants scientifiques, éventuellement météorologistes de II^e classe (Institut suisse de météorologie, observatoire de Locarno-Monti, services météorologiques des aéroports de Kloten et Cointrin)

Physiciens, ingénieurs ou naturalistes diplômés d'une école polytechnique ou d'une université, connaissance du français et de l'allemand (pour les aéroports de Kloten et de Cointrin, anglais exigé en plus).

Traitement de base: 9085 à 13 650, éventuellement 10 945 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 1^{er} août 1957 [3..]

S'adresser à: Direction de l'institut suisse de météorologie, Krähbühlstrasse 58, Zurich 44.

375

Economiste de II^e classe

Economiste ayant une formation universitaire et pratique lui permettant de traiter des problèmes d'organisation et de comptabilité; être capable de rédiger des rapports et de traiter les affaires de manière indépendante; langue maternelle: le français, bonne connaissance de l'allemand. Joindre une photo aux offres de services.

Traitement de base: 10 945 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 4 juillet 1957 [3..]

S'adresser à: Office fédéral des assurances sociales, Berne.

357

Economiste de II^e classe

Etudes universitaires complètes d'économie. Langue maternelle: l'allemand. Bonne connaissance des autres langues officielles. Etre versé dans les questions de l'agriculture.

Traitement de base: 10 945 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 13 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Administration fédérale des finances, Berne 3.

397

Statisticien de II^e classe

Etudes de sciences actuarielles complètes. Connaissance de la statistique théorique et appliquée.

Traitement de base: 10 945 à 15 540 francs.

Délai d'inscription: 20 juillet 1957 [3..].

S'adresser à: Bureau fédéral de statistique, Hallwylstrasse 15, Berne.

396

Juriste de II^e, éventuellement de I^{er} classe

Etudes de droit complètes. Langue maternelle: l'allemand; bonne connaissance du français. Aptitude à traiter des affaires de manière indépendante. Joindre une photo aux offres de services.

Traitement de base: 10 945 à 15 540, éventuellement 13 120 à 17 745 francs.

Délai d'inscription: 4 juillet 1957 [3...]

S'adresser à: Office fédéral des assurances sociales, Berne.

359

2^e sous-directeur (division de l'agriculture)

Etudes universitaires complètes d'agronomie, d'économie ou de droit. Connaissance de l'agriculture suisse. Aptitude particulière à traiter les questions d'économie agraire. Expérience de l'administration. Aptitude à traiter avec les autorités, les associations et les particuliers. Connaissance de deux langues officielles.

Traitement de base: 21 060 à 25 725 francs.

Délai d'inscription: 30 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Chef du département fédéral de l'économie publique, Berne.

398

I^{er} adjoint (secrétaire de division à la division de l'agriculture)

Etudes universitaires complètes de droit ou d'économie politique. Plusieurs années de pratique du barreau ou plusieurs années d'activité dans l'administration ou l'économie privée. Avoir l'habitude de mener des pourparlers avec les autorités et les associations. Etre au courant de la législation économique. Rédacteur habile. Connaître deux langues officielles. Langue maternelle: l'allemand.

Traitement de base: 16 670 à 21 315 francs.

Délai d'inscription: 30 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Direction de la division de l'agriculture, Laupenstrasse 25, Berne

399

Ingénieur mécanicien ou naval

Diplôme d'ingénieur. Langue maternelle: l'allemand, connaissance du français.

Traitement de base: 13 120 à 17 745, éventuellement 14 580 à 19 215 francs.

Délai d'inscription: 5 août 1957 [2..]

S'adresser à: Office fédéral des transports, Berne 3.

379

Plusieurs jeunes ingénieurs électriciens ou mécaniciens de II^e, éventuellement de I^e classe destinés à occuper plus tard des postes dirigeants dans le service de la traction et des ateliers. Activité intéressante. Bonnes perspectives d'avancement.

Etudes universitaires complètes.

Traitement de base: 10 945 à 15 540, éventuellement 13 120 à 17 745 francs.

Délai d'inscription: 1^{er} juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Direction des chemins de fer fédéraux, service de la traction et des ateliers, Berne.

380

Ingénieur de II^e, éventuellement de I^e classe

Etudes universitaires complètes. Pratique de l'atelier et de la construction. Connaissance des langues. Si possible officier.

Traitement de base: 10 945 à 15 540, éventuellement 13 120 à 17 745 francs.

Délai d'inscription: 30 juin 1957 [2..]

S'adresser à: Direction de la fabrique fédérale de munitions, Altdorf.

382

Technicien en génie civil (division des travaux du III^e arrondissement à Zurich)

Etudes complètes de technicien en génie civil faites dans un technicum.

Traitement de base: 7750 à 12 128 ou 9653 à 14 228 francs.

Délai d'inscription: 13 juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Division des travaux du III^e arrondissement des chemins de fer fédéraux, Zurich.

380

Dessinateur-géomètre, éventuellement dessinateur de machines de II^e, éventuellement de I^e classe (direction générale des postes, télégraphes et téléphones, service des lignes)

1 à 2 ans de pratique en qualité de dessinateur, connaissance d'une deuxième langue officielle.

Traitement de base: 6760 à 9293, éventuellement 7203 à 10 710 francs.

Délai d'inscription: 6 juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Direction générale des postes, télégraphes et téléphones, division du personnel, Berne.

383

Dessinateurs de II^e, éventuellement de I^e classe (états-majors d'arrondissements de fortifications)

Appointés ou soldats incorporés en élite. Avoir fait un apprentissage de dessinateur en bâtiment; ne pas être âgé de plus de 32 ans.

Traitement de base: 6760 à 9293, ou 7203 à 10 710 francs.

Délai d'inscription: 18 juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Service du génie et des fortifications, Marzillstrasse 50, Berne.

400

Secrétaire de I^e classe

Bonne instruction générale. Pratique des travaux administratifs. Etre capable de diriger une chancellerie. Langues: l'allemand et le français. Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 1958

Délai d'inscription: 1^{er} juillet 1957 [3...]

Traitement de base: 10 220 à 14 805 francs.

S'adresser à: Chancellerie fédérale suisse, Berne 3.

864

Secrétaire de chancellerie de II^e classe

Employé commercial pour le service de contrôle extérieur en Suisse, pour la correspondance et les travaux de bureau s'y rapportant. Langue maternelle: l'italien ou le français. Traitement de base: 7498 à 11 655 francs.

Délai d'inscription: 22 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Service technique militaire, Hallwylstrasse 4, Berne.

401

Commis de I^e classe, éventuellement secrétaire de chancellerie de II^e classe (arsenal fédéral de Seewen-Schwyz)

Jeune officier si possible. Bonne formation générale et formation technique ou commerciale. Langues: langue maternelle l'allemand, avec bonne connaissance du français. L'engagement provisoire aux conditions d'employé est réservé.

Traitement de base: 7055 à 10 238, éventuellement 7498 à 11 655 francs.

Délai d'inscription: 13 juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Intendance du matériel de guerre, Berne.

385

Commis de II^e, éventuellement de I^e classe

Dactylographe expérimenté ayant accompli un apprentissage de commerce ou possédant une formation équivalente. Langue maternelle: l'allemand; bonne connaissance des autres langues officielles. Entrée à convenir.

Traitement de base: 6760 à 9293, éventuellement 7055 à 10 238 francs.

Délai d'inscription: 13 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Ministère public fédéral, Berne 3.

402

Commis de II^e, éventuellement de I^e classe

Apprentissage commercial ou administratif complet ou formation équivalente. Langue maternelle: l'allemand, bonne connaissance du français.

Traitement de base: 6760 à 9293, éventuellement 7055 à 10 238 francs.

Délai d'inscription: 6 juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Case postale Berne 6, Kirchenfeld.

384

Spécialiste (contrôle et réception de véhicules à moteur de tout genre, remorques, groupes et équipements de véhicules)

Apprentissage terminé de mécanicien pour automobiles, quelques années de pratique dans la branche automobile.

Traitement de base: 6908 à 9765 francs.

Délai d'inscription: 22 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Service technique militaire, Hallwylstrasse 4, Berne.

403

Electriciens (corps des gardes-fortifications)

Appointés ou soldats incorporés en élite. Avoir fait un apprentissage d'électricien et ne pas être âgé de plus de 32 ans.

Traitement de base: 6318 à 7928, ou 6454 à 8348 francs.

Délai d'inscription: 18 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Service du génie et des fortifications, 50, Marzilistrasse, Berne.

404

Garçon de bureau de II^e, éventuellement de I^{er} classe

Jeune collaborateur capable. Ayant terminé si possible son apprentissage professionnel.

Traitement de base: 6318 à 7928, éventuellement 6465 à 8348 francs.

Délai d'inscription: 6 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Case postale Berne 6, Kirchenfeld.

386

Dame-commis de II^e classe, éventuellement de I^{er} classe

Dactylographe rapide et habile comme dame-secrétaire du directeur. Langue maternelle: l'allemand; très bonne connaissance du français. Etre capable de travailler d'une façon indépendante dans tous les travaux d'enregistrement et d'archives, et savoir se comporter comme il convient avec le personnel.

Traitement de base: 6760 à 9293, éventuellement 7055 à 10 238 francs.

Délai d'inscription: 20 juillet 1957 [3.].

S'adresser à: Service topographique fédéral, Wabern-Berne.

405

Dame-aide de chancellerie de I^{er} classe, éventuellement dame-commis de II^e classe

Apprentissage commercial ou administratif complet. Habile dactylographe. Capable d'exécuter tous les travaux de calcul et de contrôle. Entrée en service: 1^{er} octobre 1957, éventuellement plus tôt.

Traitement de base: 6465 à 8348, éventuellement 6760 à 9293 francs.

Délai d'inscription: 15 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Station d'essais agricoles, Zurich-Oerlikon.

406

Dame-aide de chancellerie de II^e, éventuellement de I^{er} classe

Habile sténodactylographe. Langue maternelle: l'allemand ou le français; bonne connaissance de la seconde langue. Place intéressante et stable. Entrée en fonctions: dès que possible.

Traitement de base: 6318 à 7928, éventuellement 6465 à 8348 francs.

Délai d'inscription: 13 juillet 1957 [2.].

S'adresser à: Commissariat central des guerres, Berne 22.

407

Dame-aide de chancellerie de II^e classe

Bonne formation générale, apprentissage commercial complet ou formation équivalente. Habile sténodactylographe. Langue maternelle: l'allemand, bonne connaissance du français.

Traitement de base: 6318 à 7928 francs.
 Délai d'inscription: 15 juillet 1957 [2..]
 S'adresser à: Division de l'agriculture, Berne, Laupenstrasse 25.

Dame-aide, éventuellement dame-aide de chancellerie de II^e classe

Habile sténodactylographe. Langue maternelle: l'allemand; bonne connaissance du français.

Traitement de base: 6023 à 7140, éventuellement 6318 à 7928 francs.

Délai d'inscription: 6 juillet 1957 [2..]

S'adresser à: Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, Case postale, Berne 6, Kirchenfeld.

Places d'apprentis-commis du service des gares

Des *apprentis-commis* seront engagés le 1^{er} octobre 1957 pour le *service des gares* dans le III^e arrondissement (Suisse orientale) des chemins de fer fédéraux.

Conditions requises:

- Etre de nationalité suisse. Age: 17 ans au moins et 25 ans au plus.
- Jouir d'une parfaite santé, posséder une ouïe et une vue suffisantes, ainsi qu'un sens normal des couleurs.
- Bonne instruction scolaire (école d'administration ou de commerce, en tout cas école secondaire ou de district, ou école équivalente); connaissance suffisante d'une deuxième langue officielle que l'administration désignera selon les besoins du service.

L'apprentissage dure 2 ans.

Offres de services: Les candidats doivent s'inscrire pour le 16 juillet 1957 à la division de l'exploitation des chemins de fer fédéraux à Zurich, par lettre autographe à laquelle ils joindront leur acte de naissance ou d'origine, une photographie, tous leurs certificats scolaires (bulletins de notes) et tous les autres certificats propres à donner une idée complète de leurs occupations antérieures. La division de l'exploitation précitée fournira, sur demande, tous renseignements complémentaires. [2..]

Berne, juin 1957.

**Direction générale
des chemins de fer fédéraux suisses**

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1957
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.06.1957
Date	
Data	
Seite	1469-1476
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 693

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.